

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI, 5 OCTOBRE 2026 À 17 H 50**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, CONSTAT DU QUORUM ET DÉPÔT DE L'AVIS DE CONVOCATION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS DESTINÉE AU PUBLIC ET PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LES DOSSIERS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU RÈGLEMENT 707 - RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT 694 À CARACTÈRE PROVISOIRE VISANT À INTERDIRE TOUT TRAVAUX OU UTILISATION D'UN IMMEUBLE SUSCEPTIBLE DE CRÉER DES BESOINS EXCÉDANT LA CAPACITÉ DU SYSTÈME D'ÉGOUT LOCAL DES BASSINS DESSERVIS PAR LA STATION DE POMPAGE FÉLIX
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Repentigny, ce 1^{er} jour du mois d'octobre 2026.

Marc Giard

M^e Marc Giard, greffier